



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

Enquête de 1998 sur l'industrie des services de restauration et de débits de boisson

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Document confidentiel une fois rempli

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call the telephone number indicated in the shaded box below.

Corriger au besoin les renseignements figurant sur l'étiquette préimprimée en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale		
0002	Nom commercial		
0003	À l'attention de		
0004	Adresse		
0005	Ville		
0006	Province	0007	Code postal
0008	Personne-ressource		
0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français	1 <input type="radio"/> Anglais

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur votre branche d'activité. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada, ainsi que les estimations officielles de l'activité par branche d'activité. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, ainsi que par le secteur privé pour mesurer le rendement des branches d'activité et le développement des marchés.

Couverture

Veillez remplir le présent questionnaire pour l'établissement (les établissements) et l'emplacement (les emplacements) indiqués sur l'étiquette d'adresse ci-dessus. Ne produisez une déclaration que pour les établissements situés au Canada.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Retour du questionnaire

Veillez le remplir et le retourner dans les 30 jours suivant sa réception. Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous préférez le faire par télécopieur, consultez la rubrique **Directives générales**, à la section A, pour plus de renseignements. Merci.

Avez-vous besoin d'un autre questionnaire?

Avez-vous des questions?

Téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : (en lettres moulées)

0026	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	0013	Prénom	Nom de famille
------	-------------------------------------------------------------------------------	------	--------	----------------

Titre :
0014

N° de tél. 0017	Poste 0027	N° de téléc. 0016	Date rempli : AAAA MM JJ
--------------------	---------------	----------------------	-----------------------------

Signature: _____
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

0015	AAAA	MM	JJ
------	------	----	----

Merci de votre collaboration



Renseignements sur la période de déclaration

L'« unité commerciale » correspond à l'établissement (aux établissements) ou à l'emplacement (aux emplacements) décrits sur l'étiquette d'adresse.

Période de déclaration

Pour les besoins de la présente enquête, veuillez déclarer les données pour l'exercice financier de 12 mois dont le DERNIER JOUR se situe entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1998. À titre d'exemple, si votre exercice financier se termine le 31 mars, veuillez déclarer les données pour la période du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998.

1. Du ⁰⁰¹¹ AAAA MM JJ Au ⁰⁰¹² AAAA MM JJ

2. Si l'unité commerciale N'A PAS été exploitée toute l'année, veuillez cocher la ou les cases pertinentes :

- 0042 Exploitation saisonnière
 0032 Nouvelle entreprise
 0033 Changement de la fin de l'exercice financier
 0034 Changement de propriété
 0035 Arrêt définitif de l'exploitation
 0036 Fermeture temporaire (veuillez en préciser la raison) ⁰⁰³⁷ _____

3. ⁰⁰³⁸ Autre (veuillez préciser) ⁰⁰³⁹ _____

4. Genre d'organisation (veuillez cocher une seule case)

- 0024 1 Entreprise individuelle 5 Coentreprise
 2 Société de personnes 6 Entreprise publique
 3 Compagnie constituée en personne morale 7 Administration publique
 4 Coopérative 8 Organisme sans but lucratif

5. L'établissement a-t-il participé à une ou plusieurs coentreprises durant la période de déclaration?

(Par coentreprise, on entend un projet commercial particulier auquel participent au moins deux parties ou sociétés qui conviennent de fournir le capital nécessaire et de partager les bénéfices ou les pertes en proportions convenues. L'association prend fin au moment où le projet s'achève ou à une date déterminée.)

0170 Oui Non Dans la négative, veuillez passer à la section « Activité commerciale principale ».

6. Dans l'affirmative, avez-vous joint au présent rapport un état détaillé des revenus et des dépenses correspondant à la part de votre société dans la ou les coentreprises?

0171 Oui Non

Veuillez indiquer le nom des coentreprises, ainsi que celui des autres partenaires.
 Veuillez inscrire aussi le numéro d'entreprise de toute coentreprise qui a été constituée en société.

Nom de la coentreprise	Partenaires de la coentreprise	Numéro d'entreprise de Revenu Canada (s'il y a lieu)
0180	0181	0182
7. 8. Cette coentreprise est-elle ⁰¹⁹⁰ 1 <input type="radio"/> constituée en société ou 2 <input type="radio"/> non constituée en société?		
9. S'il s'agit d'une coentreprise non constituée en société, veuillez indiquer la durée de la coentreprise. De ⁰¹⁹¹ _____ À ⁰¹⁹² _____		

S'il vous faut plus d'espace, veuillez inclure une feuille séparée.

Activité commerciale principale

Veillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **PRINCIPALE** décrivant le plus exactement la source principale des revenus d'exploitation. (**Veillez ne cocher QU'UNE SEULE activité.**)

1. 0430 **Restaurant à service complet**
Établissement où les clients sont servis aux tables (p. ex. pour un dîner raffiné).
- 0431 **Établissement de restauration à service restreint**
Établissement où les clients commandent ou choisissent des aliments et des boissons à un comptoir ou à une cafétéria publique ou commandent par téléphone.
- 0432 **Entrepreneur en restauration**
Établissement s'occupant principalement de la prestation de services de restauration à contrat pendant une période déterminée (p. ex. à des compagnies aériennes, à des institutions ou à des établissements publics).
- 0433 **Traiteur**
Établissement s'occupant principalement de la prestation de services de restauration à l'occasion d'activités sociales (p. ex. fêtes, mariages ou réceptions).
- 0434 **Cantine ambulante**
Établissement s'occupant principalement de la préparation et du service d'aliments et de boissons pour consommation immédiate et vendus à partir de véhicules motorisée ou non motorisés.
- 0435 **Débit de boissons**
Établissement s'occupant de la préparation et du service de boissons alcoolisées et offrant des services de restauration restreints, pour consommation immédiate (p. ex. bar, taverne, pub, boîte de nuit). Comprend également les bars qui exploitent des appareils de loterie vidéo et autres machines de jeux.
2. 0040 **Aucune des activités susmentionnées** (veuillez décrire brièvement la nature de votre activité commerciale)

0041

Si vous avez répondu « Aucune des activités susmentionnées », veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique fédérale* et aux textes législatifs provinciaux et territoriaux correspondants. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Les réponses individuelles ne sont pas communiquées à Revenu Canada.** Des précisions supplémentaires figurent sur une feuille séparée jointe à la présente trousse.

Directives générales

1. Tous les montants en dollars doivent être en DOLLARS CANADIENS (**\$ CAN**).
2. Tous les montants en dollars doivent être arrondis au dollar près (p. ex. 8 555 417,40 \$ devient 8 555 417 \$).
3. Les pourcentages doivent être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.
5. Veuillez écrire lisiblement et en lettres moulées.
6. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur. Si vous choisissez ce mode de déclaration, veuillez composer le **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

- Veillez inclure :**
- les revenus que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises ou à d'autres unités de votre entreprise;
 - tous les revenus à l'étranger comptabilisés par cette unité commerciale;
- exclure :**
- les taxes de vente fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

		\$ CAN
Service de boissons alcoolisées (inclure : les boissons servies avec le repas)		1400
1.	Bière	1405
2.	Vin	1410
3.	Liqueur	1414
4.	Total pour les boissons alcoolisées	1415
Service de restauration et de boissons non alcoolisées (exclure : les boissons alcoolisées et les déclarer ci-dessus)		1420
5.	Service complet (les clients sont servis aux tables, p. ex. pour un repas raffiné)	1425
6.	Service au comptoir (libre-service ou service où les aliments et boissons sont remis aux clients pour consommation sur place ou aux alentours)	1430
7.	Service de commandes à emporter (les clients viennent chercher des aliments et boissons qu'ils consomment hors des lieux)	1432
8.	Service à l'auto (les clients commandent des aliments et boissons à partir de leur automobile et les consomment hors des lieux)	1435
9.	Service de livraison (aliments commandés et livrés aux clients par véhicule)	1440
10.	Service de traiteur à contrat (aliments préparés pour des institutions, des établissements publics ou des entreprises du secteur privé)	1445
11.	Traiteur (réunions sociales) (aliments préparés pour des réunions, des fêtes et des réceptions)	1450
12.	Cantine ambulante (aliments et boissons préparés et vendus à partir de véhicules motorisés ou non motorisés)	2028
13.	Hébergement (location de chambres et de suites pour la nuit) Exclure : la location de salles à manger, de salles de banquets et de salles de réunion et déclarer ce revenu à la ligne 15, « Vente d'autres biens et services ».	2000
14.	Ventes de marchandises (p. ex. cadeaux, journaux, cigarettes)	
15.	Vente d'autres biens et services (p. ex. droits de stationnement, droits d'entrée, droits de vestiaire, location de salles de banquets et de salles de réunion)	
Veillez énumérer les postes principaux :		
	2001	
	2002	
	2003	

Location ou location à bail de locaux à bureaux, d'autres biens immobiliers, de biens et d'équipement

		\$ CAN
		2005
16. Biens immobiliers		
17. Tous les autres revenus de location ou de location à bail (p. ex. équipement, véhicule automobile)		2030
Veuillez énumérer les postes principaux :	2031	
	2032	
	2033	
		2040
18. Droits de franchise		
19. Commissions (p. ex. commissions brutes tirées de l'exploitation d'appareils de loterie vidéo, vente de billets de loterie)		2060
20. Droits (revenu provenant de l'octroi de droits ou de l'usage de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur)		2065
21. Tous les autres revenus d'exploitation Exclure : les intérêts et dividendes et les déclarer à la section B, aux lignes 23 et 24 ci-dessous.		2077
Veuillez énumérer les postes principaux :	2071	
	2072	
	2073	
		2080
22. Total des revenus d'exploitation		
		2092
23. Intérêts		
		2094
24. Dividendes		
		2098
25. Revenu total (additionner les lignes 22, 23 et 24 ci-dessus)		

C - Achats et stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (montant inscrit dans les livres comptables).

Ce montant devrait inclure : la valeur des stocks gardés à cette unité commerciale et dans tout entrepôt ou point de vente qui fait partie de cette unité commerciale, ainsi que des stocks en transit ou en consignation au Canada;

exclure : les stocks gardés à l'étranger ou en consignation pour autrui.

	Achats \$ CAN	Valeur du stock d'ouverture \$ CAN	Valeur du stock de clôture \$ CAN
1. Marchandises (pour la revente)	5507	5560	5565
2. Aliments et boissons non alcoolisées	5537	5530	5535
3. Boissons alcoolisées	5547	5540	5545

D - Dépenses

Veillez inclure : toutes les dépenses à l'étranger comptabilisées par cette unité commerciale;

exclure : l'impôt sur le revenu et la partie des **taxes de vente** fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

\$ CAN

3010

1. Salaires et traitements des employés

- Prière d'indiquer les salaires et traitements de vos employés **avant toute retenue**.
- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez une **formule T4 Supplémentaire** de Revenu Canada.
- Inclure les montants déposés dans des **comptes étrangers**.

Salaires et traitements;
p. ex. **inclure :**

- Congés annuels payés
- Honoraires des administrateurs
- Primes
(y compris la participation aux bénéfices)
- Commissions
- Gratifications
- Allocations imposables
(p. ex. logement et repas, cadeaux comme des billets d'avion pour les vacances)
- Salaires rétroactifs

Exclure :

1. Tous les paiements et dépenses liés à des contractuels de l'extérieur. (Veillez indiquer ces paiements à la section D, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

Exemples :

- Le montant versé au personnel d'entretien ou de nettoyage aux termes d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 14, « Achats de services d'entretien et de réparation de bâtiments et structures, **y compris** les services de conciergerie ».
 - 2. Montants versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. salaire pour des travailleurs temporaires payés par l'entremise d'un bureau ou frais pour services de recrutement de personnel). (Veillez déclarer ces montants à la section D, ligne 18, « Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location de personnel », de la sous-section « Dépenses pour achats de service ».)
 - 3. Montants versés à des occasionnels en l'absence de formule supplémentaire T4. (Veillez déclarer ces montants à la section D, ligne 32, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)
- Sinon**, déclarer ces montants à la section D, ligne 32, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

\$ CAN

3040

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

Inclure les montants ci-dessous :

- Cotisations à des régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie complémentaire (p. ex. soins de santé, soins dentaires, médicaments et soins de la vue)
- Cotisations au RPC/RRQ
- Cotisations aux régimes de pension établis par l'employeur
- Indemnisation pour accident du travail (régime provincial applicable à cette unité commerciale)
- Primes d'assurance-emploi
- Allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite
- Tous les autres avantages sociaux, tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

Exclure : Cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation (applicables à l'unité commerciale visée par la déclaration). Veuillez déclarer ces montants à la section C, ligne 32, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

Coût de matières et fournitures

Exclure : le coût des boissons alcoolisées, des aliments, des boissons non alcoolisées et des marchandises (destinées à la revente) et le déclarer à la section C, « Achats et stocks ».

\$ CAN

<p>3. Matières et fournitures utilisées dans l'exploitation de l'entreprise (p. ex. fournitures de bar, produits de nettoyage, ustensiles en plastique, contenants pour aliments)</p>	3420
<p>4. Fournitures de bureau Inclure : le papier, les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs, les disquettes, les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau. Inclure aussi les ordinateurs, les logiciels et le mobilier de bureau s'ils ne sont pas capitalisés. Exclure : les frais de poste et de messageries. (Veuillez déclarer ces montants à la section D, ligne 32, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».) Exclure : les dépenses en immobilisations.</p>	3301

Énergie et eau

Exclure : les dépenses en énergie et en eau imputées au compte des dépenses de location et de location à bail. (Veuillez déclarer les dépenses de location et de location à bail à la section D, ligne 10, « Location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

\$ CAN

<p>5. Énergie (p. ex. électricité, essence, mazout, carburant diesel, gaz naturel, propane)</p>	4027
<p>6. Eau</p>	4065

Dépenses pour achats de services

Inclure : uniquement les dépenses pour les services achetés d'une autre entreprise ou d'une unité distincte de votre entreprise.

Exclure : les services produits à l'interne par l'unité commerciale pour laquelle vous produisez la déclaration.

\$ CAN

<p>7. Livraison par des tiers (livraison d'aliments et de boissons aux clients, par des entrepreneurs privés)</p>	3440
<p>8. Téléphone et autres services de télécommunications Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire et de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images; • les frais d'accès à Internet; • achats de services de transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de musique. 	4101
<p>9. Location de linge de maison et d'uniformes</p>	3430
<p>Location et location à bail 10. Location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers</p>	4120
<p>11. Véhicules automobiles (sans chauffeur)</p>	4125
<p>12. Autre matériel et outillage (sans opérateur)</p>	4135
<p>13. Autres biens</p>	4140

Dépenses pour achats de services (fin)

	\$ CAN
Achats de services d'entretien et de réparation	4180
14. Achats de services d'entretien et de réparation de bâtiments et structures, y compris les services de conciergerie Inclure : les matières et la main-d'œuvre. Exclure : les honoraires de gestion immobilière.	4210
15. Achats de services d'entretien et de réparation de véhicules automobiles Inclure : les pièces et la main-d'œuvre.	4215
16. Achats de services d'entretien et de réparation d'autre matériel et outillage Inclure : les pièces et la main-d'œuvre.	4220
17. Achats de services d'entretien et de réparation d'autres biens Inclure : les pièces et la main-d'œuvre.	3080
18. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais de services de recherche de personnel)	4230
19. Services juridiques, de comptabilité et de vérification	4270
20. Honoraires de consultation	4325
21. Services financiers (p. ex. frais bancaires, commissions liées aux cartes de crédit et de débit) Exclure : les frais d'intérêts (les déclarer aux lignes 34 et 35).	4350
22. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement)	4365
23. Services de publicité	4370
24. Voyages, repas et divertissements Inclure : les achats pour les clients. Exclure : la musique et les divertissements offerts à la clientèle dans le cadre de l'exploitation de votre commerce. Veuillez déclarer ces montants aux lignes 27, « Télévision par câble et par satellite/achats d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux », et 28, « Services d'artistes de spectacle et autres artistes », de la présente section.	4410
25. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Impôts fonciers (sauf ceux imputés au compte des dépenses de location et de location à bail) • Droits de cession immobilière • Droits d'immatriculation de véhicules • Impôt sur les lotissements 	4440
26. Droits et redevances de franchisage	4460
27. Télévision par câble et par satellite/achats d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux	4465
28. Services d'artistes de spectacle et autres artistes	

Autres dépenses

		\$ CAN
Dépréciation et amortissement (de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration, y compris l'amortissement des obligations locatives)		4521
29.	Droits de franchisage et améliorations locatives	
30.	Bâtiments, véhicules et équipement	4522
Inclure : l'amortissement ou la dépréciation des obligations locatives		
		4555
31.	Frais de gestion versés au siège social et aux unités de services d'appoint aux entreprises	
32.	Toutes les autres dépenses d'exploitation (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, provision pour créances irrécouvrables, radiations, dons et régularisation du stock)	4569
Exclure : les frais d'intérêts et les déclarer à la section D, aux lignes 34 et 35.		
Veuillez énumérer les postes principaux :		
	4561	
	4562	
	4563	
		4599
33.	Total des dépenses d'exploitation	4610
34.	Frais d'intérêts sur les obligations locatives	
35.	Tous les autres frais d'intérêts divers (p. ex. les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires)	4620
		4699
36.	Dépenses totales (additionner les lignes 33, 34 et 35 ci-dessus)	

E - Emploi

Veuillez indiquer le nombre moyen d'employés durant la période visée. Les employés se définissent comme les personnes pour qui vous remplissez une formule T4 Supplémentaire de Revenu Canada.

Inclure : les employés à temps plein et à temps partiel, ainsi que les employés temporaires et ceux qui sont en congé payé.

Exclure : les employés contractuels non inscrits sur votre liste de paye.

	Nombre d'employés		
	Travaillant toute l'année	Saisonniers	Total
1. Temps plein (habituellement 30 heures ou plus par semaine)	6071	6072	6073
2. Temps partiel (habituellement moins de 30 heures par semaine)	6074	6075	6076
			6079
3. Nombre de propriétaires ou d'associés actifs d'une entreprise non constituée en société			

F - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Par rapport à l'exercice précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour votre unité commerciale?

1. Dans l'affirmative, veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change | 9937 <input type="radio"/> Fusion/Acquisition |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités | 9941 <input type="radio"/> Arrêt permanent des activités |
| 9942 <input type="radio"/> Grève | 9943 <input type="radio"/> Mauvais temps ou sinistre naturel |
| 9944 <input type="radio"/> Changement de fournisseur | 9945 <input type="radio"/> Changement dans la gamme de produits |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9948 <input type="radio"/> Changements de la réglementation de la branche d'activité | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité (perception de droits - droits antidumping prélevés auprès d'entreprises extraterritoriales) |

2. 9950 Autre (veuillez préciser)

G - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou d'autres sujets d'intérêt général :

- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche d'activité
- langue du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine
- compréhension des questions (p. ex. à l'aide des définitions, des exemples d'inclusion et d'exclusion, des feuilles de codes, des directives, des guides de réponse)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps donné pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

9920

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?



Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666
ou
nous rejoindre par télécopieur au 1 888 883-7999.

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca.